

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 24 juin 2021.

Date de la séance : 30 juin 2021 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 22

Absents avec procuration : 5

Absentes : 2

Présents : M. Nicolas BERNARD - Mme Jacqueline BOLIS - M. Damien BONJEAN - Mme Sandrine BONNET - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Mmes Margaux FOURTIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAIRE - MM. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

Absents avec procuration : M. Ludovic DEPLAGNE procuration à Mme Karine SOUCHAL - M. Pierre FERNAND procuration à M. Jean-François RAZAVET - Mme Christelle GERMAIN procuration à Jean-Paul PRESLE - M. José MAGALHAES procuration à Sabrina LARRIEU - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à Mme Jacqueline BOLIS.

Absentes : Mmes Nastascia ACCOT - Valérie MONTEIRO.

Secrétaire de séance : Mme Karine SOUCHAL.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE.

N°21/06/30/006

OBJET : Tableau des effectifs budgétaires : création d'un poste d'Adjoint technique territorial, à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2021

Madame BOLIS fait savoir au Conseil Municipal qu'un agent de la collectivité, titulaire du grade d'Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe et qui occupait le poste d'Adjointe au chef de service de la restauration scolaire et de l'entretien ménager des locaux scolaires, a fait valoir ses droits à la retraite, depuis le 1^{er} mai 2021.

Pour pallier ce départ mais aussi pour tenir compte de la hausse croissante des effectifs accueillis au sein des restaurants scolaires, l'Autorité territoriale a lancé une procédure de recrutement. Une offre d'emploi a ainsi été déposée sur le site dédié emploi-territorial.fr et les démarches de recrutement opérées ont permis de décider du recrutement d'un nouvel agent, exerçant pour l'heure dans le secteur privé.

Le candidat retenu satisfait aux conditions de recrutement telles que définies dans l'offre d'emploi qui avait été diffusée et justifie d'une solide expérience professionnelle en lien direct avec les missions inhérentes au poste à pourvoir.

L'autorité territoriale souhaiterait nommer ce nouvel agent en qualité de stagiaire à compter du 1^{er} septembre prochain, compte tenu du délai de préavis à respecter par l'agent mais aussi afin que sa prise de fonction coïncide avec le début de la prochaine année scolaire.

Pour qu'une nomination dans le premier grade de la catégorie C, accessible sans concours, puisse être rendue possible, il est nécessaire qu'un poste d'Adjoint technique territorial à temps complet (Echelle C1) soit vacant au tableau des effectifs de la commune et qu'une déclaration de vacance de poste soit effectuée auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale avant la date de nomination.

Or, aucun poste du grade en question n'est actuellement vacant, puisque les 12 postes d'Adjoint technique territorial existants au tableau des effectifs, dont 6 à temps non complet, sont d'ores et déjà pourvus.

Aussi, il vous est proposé de suivre l'avis favorable unanime de la commission en charge du personnel communal, réunie le 17 juin 2021 et de créer au tableau des effectifs de la commune un nouveau poste d'**Adjoint technique territorial** à temps complet (Echelle C1), à compter du **1^{er} septembre 2021**.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME.



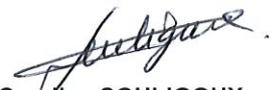
Le Maire,

Hervé PRONONCE

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 7 juillet 2021
Reçu en préfecture le 7 juillet 2021

La Directrice Générale des Services,


Caroline SOULIGOUX.